



# Note Pédagogique

## Réponses à des questions fréquentes

### En marge de la Classe Virtuelle

#### Vendredi 27 mars 2020

Dans le cadre des mesures préventives pour limiter l'expansion du CORONAVIRUS et parallèlement à la suspension des cours physiques ordonnée par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, HEM a décidé, comme annoncé dans la note pédagogique du lundi 16 mars 2020, de poursuivre la formation de ses étudiants à travers la **Classe Virtuelle à partir du lundi 23 mars 2020**.

L'outil informatique utilisé à HEM pour la Classe Virtuelle est ADOBE CONNECT PRO. Il s'agit d'une licence spécifique que HEM a contracté dans le cadre de son appartenance au réseau **LCI Education**. HEM peut ainsi profiter de l'expérience du réseau LCI, de ses ressources humaines et technologiques.

Le programme hebdomadaire de la Classe Virtuelle porte essentiellement sur le programme académique. Les premières séances organisées sur ADOBE CONNECT PRO et tenues par les responsables pédagogiques et quelques enseignants ont fait ressurgir chez les étudiants un certain nombre d'interrogations. La présente note a pour finalité d'apporter à tous les étudiants et aux enseignants des réponses claires et précises à ces interrogations.

La Direction de HEM reste attentive à l'évolution de la situation et s'engage à apporter à chaque fois les réponses afin de lever le flou et réduire le stress chez les étudiants. **Il est à préciser que les décisions prises par HEM sont motivées par une seule finalité, l'intérêt de tous les étudiants.**

La rédaction de cette note est volontairement sous forme de Questions / Réponses pour augmenter la clarté des réponses et compléter la note par d'éventuelles questions qui peuvent se poser ultérieurement.

- **Question 1 : Est-ce que l'année universitaire 2019-2020 peut être déclarée année blanche ?**

AUCUNEMENT.

En revanche, il peut y avoir un rallongement de l'année universitaire et par conséquent le planning annuel pourra être modifié.

- **Question 2 : Comment les étudiants vont passer leurs rattrapages ?**

Pour rappel, la session de rattrapage prochaine devrait être en avril 2020. Elle concerne les matières du premier semestre pour lesquelles le conseil de classe a accordé la session d'avril, et ce pour tous les niveaux.

Nous avons décidé de retarder cette session de rattrapage et la **programmer au moins une semaine après la réouverture de l'école et la reprise des cours normaux**. Il est à préciser que quelle que soit la date fixée pour cette session, une autre session de rattrapage (celle de juillet, et qui est déjà prévue dans notre programmation habituelle) sera également programmée.

- **Question 3 : Comment les choses vont se passer pour les intra ? Et pour les finaux ?**

Devant l'impossibilité d'organiser des examens à distance et par rapport aux données dont nous disposons actuellement, les examens intra et de fin de semestre ne seront tenus qu'après la réouverture de l'école et la reprise normale des activités. Un délai de préparation sera respecté.

Par ailleurs, il est important de noter que, afin de simplifier les choses pour les étudiants, le système d'évaluation de HEM pourra être réadapté si la suspension des cours physiques est prolongée.

- **Question 4 : Comment les choses vont se passer pour l'Oral du Contrôle Continu ?**

Les évaluations orales, prévues dans le cadre du contrôle continu, seront traitées de trois manières selon les cours et en concertation avec les enseignants :

- Dans certains cas elles seront maintenues et programmées à distance (en visio). Les enseignants utiliseront comme outil ADOBE CONNECT PRO.
- Dans certains cas elles seront remplacées par des travaux de recherche effectués par les étudiants individuellement ou en petits groupes.
- Dans certains cas elles seront tout simplement annulées.

- **Question 5 : Comment les choses vont se passer pour le Grand Oral ?**

Les Grands oraux concernent les étudiants de 3<sup>ème</sup> année et de 5<sup>ème</sup> année. Deux cas de figure se présentent à nous :

- Session de rattrapage – Février 2020 : Pour les campus et les niveaux qui n'ont pas encore programmés cette session, ils le feront après l'ouverture de l'école.
- Session Normale – Juillet 2020 : Elle sera programmée après l'ouverture de l'école. Les dates seront annoncées au moins une semaine avant.

Globalement, nous invitons les étudiants à continuer la préparation du Grand Oral pendant cette période de confinement. Les Responsables Pédagogiques dans les campus mettront en place des actions, par des échanges de mails, d'accompagnement dans ce sens.

- **Question 6 : Qu'en est-il du projet Professionnel ?**

Le PP (Projet Professionnel) concerne les étudiants de 3<sup>ème</sup> année. Les activités correspondantes seront programmées en classe virtuelle à partir du 6 avril.

- **Question 7 : Qu'en est-il du Mémoire de Fin d'Etudes ?**

En fait, cette question englobe trois questions :

**Encadrement** : Le MFE (Mémoire de Fin d'Etudes) est une activité qui se prête bien à l'encadrement à distance. Au-delà des échanges classiques par mails entre Etudiant et Encadrant, les séances d'encadrement, individuelles ou collectives, seront maintenues par visio en utilisant ADOBE CONNECT PRO ou tout autre outil jugé plus facile ou plus adapté.

**Lien avec le Stage de fin d'Etudes** : Le MFE est par essence une activité pédagogique qui peut ne pas être liée au stage. Etant données les circonstances actuelles et le confinement sanitaire, les étudiants qui ont choisi de travailler sur un sujet qui lie les deux activités doivent les dissocier. Pour cela, ils doivent opérer des modifications sur leur sujet de mémoire en **concertation totale** avec leur encadrant. Ils **doivent en informer le responsable pédagogique** pour qu'il puisse valider ces modifications.

**Enquête terrain** : Très souvent les travaux de mémoire se basent sur une enquête terrain. Etant données les circonstances actuelles et le confinement sanitaire, les étudiants doivent réaliser les enquêtes sur le web. Cela nécessitera certainement des adaptations sur le plan méthodologique. Les étudiants se doivent de **valider ces adaptations avec leur encadrant**.

- **Question 8 : Est-ce que les absences dans les Classes Virtuelles sont comptabilisées ?**

Etant donné que les séances de la Classes Virtuelle est un prolongement des cours physiques, elles sont obligatoires également. **Par conséquent, les absences à ces séances seront comptabilisées par matière.**

Sur le plan pédagogique et par rapport à l'esprit du confinement, il est important pour les étudiants de poursuivre leur programme à distance. Nous avons la chance d'avoir un outil adapté et performant qui permet de reproduire les séances de cours presque à l'identique. Il serait malheureux que vous n'en profitiez pas pleinement.

Sur le plan technique, les professeurs ont la possibilité d'enregistrer les séances s'ils le souhaitent. Mais ces enregistrements, quand ils existent, ne seront disponibles pour les étudiants que dans des cas extrêmes et bien justifiés.

- **Question 9 : Comment les choses se passent pour CREATIS et PROLIB ?**

Les activités de Développement Personnel nécessitent une présence physique, un travail en groupe et des actions de terrain. Nous avons décidé de les suspendre pendant la période du confinement. Après la réouverture de l'école, nous reprendrons ces activités avec une formule adaptée à la situation de la reprise. Ceci étant, si une adaptation de ces activités à cette période particulière est possible, les étudiants concernés seront contactés.

- **Question 10 : Qu'en est-il des stages ?**

Pour l'activité STAGE, trois cas de figures se présentent :

- Cas du Stage d'immersion en langue anglaise : De par le contexte actuel, il a été décidé d'annuler tous les stages prévus à l'étranger et les réservations y afférentes. Ainsi, tous les étudiants de la deuxième année feront leur stage d'immersion linguistique dans un centre de langues au Maroc. Les responsables pédagogiques de HEM veilleront à l'organisation de ces stages pour tous les étudiants.  
Les réservations pour les stages d'immersion à l'étranger seront annulées. Nous demanderons à nos partenaires de nous rembourser les avances effectuées. Les sommes avancées par les étudiants pour le compte des stages d'immersion linguistique à l'étranger leur seront retournées.
- Cas du stage de spécialité Master 1 : Les stages des étudiants de Master 1 seront évalués par rapport au déroulement des 10 semaines avant la suspension des cours physiques, notamment pour ceux qui n'ont pas pu terminer leur stage. Pour ceux qui ont pu finaliser leur stage, l'évaluation se fera normalement.  
Il est à préciser que dans les jours qui viennent, le processus de suivi des stages (étape après stage) reprendra normalement avec des échanges de mails.
- Cas du Stage de fin d'études (Etudiants de 5ème année – Master 2) : Les stages sont reportés. Les responsables de stage rentreront en contact avec les entreprises qui ont déjà signé une convention de stage pour un étudiant afin de reporter le stage et de leur expliquer la situation. Cependant, les étudiants qui ont une convention de stage signée avec une entreprise et que celle-ci ne souhaite pas reporter le stage, peuvent entamer le stage tout en respectant les consignes sanitaires imposées par l'entreprise. Dans ce cas, un échange avec le responsable de stage de HEM est obligatoire.

Les stages « Information Générale » de 3<sup>ème</sup> année et « Ouvrier » de 1<sup>ère</sup> année étant terminés, dans les jours qui viennent, le processus de suivi des stages (étape après stage) reprendra normalement avec des échanges de mails

Dans tous les cas, les Responsables Pédagogiques en concertation avec les responsables de stages prendront attache avec tous les étudiants dans les jours qui viennent.